

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Gaétan DUSSOUILLEZ, Thomas GRENARD, Raphaël GROSSIORD - Sandra GROSTABUSSIAT - Sylvie GROSTABUSSIAT – Florent MILLET - Christian ROCHET et Jean-Michel TERRIER

Excusée : Jessica POIGNARD

Absents : Joris MALLAMACI et Fabienne MOUY

Secrétaire : Sandra GROSTABUSSIAT

1- Renouveau ligne de trésorerie :

A l'unanimité, le Conseil municipal reconduit la ligne de trésorerie à la Caisse d'Epargne.

2- Bilan annuel d'assainissement 2021 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité de l'assistance technique départementale 2021.

3- Renouveau de partenariat e-carte avantages jeunes 2022-2023 :

A l'unanimité, le Conseil municipal renouveau son opération « Cartes Avantages Jeunes du Jura » : achat des cartes pour les offrir aux jeunes sous conditions (s'inscrire en mairie avant le 27 mai 2022, être âgé de 6 ans minimum, être scolarisé).

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal renouveau son partenariat, à savoir une demie journée de snowscoot offerte ou un forfait « journée » offert pour trois forfaits achetés sur présentation du bon « Avantages Jeunes ».

4- Questions et informations diverses :

➤ **Demande alignement parcelles A n° 89 et 91 et C n° 196 :**

VU la demande en date du 15 février 2022 par laquelle le Cabinet Pruniaux-Guiller, géomètres-experts, demeurant 27bis route de Marchon – BP 175 – 01105 OYONNAX sollicite l'alignement sur la voie communale « Les Platières », au droit de la propriété située aux Moussières « Les Platières », parcelles cadastrées A n°89 et 91 et C n° 196,

Considérant qu'un arrêté d'alignement sur la voie communale « les Platières » doit être délivré,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à délivrer l'arrêté d'alignement sur la voie communale « les Platières » au droit de la propriété située aux Moussières « les Platières » cadastrées A n°89 et 91 et C n° 196.

➤ **Adhésion au réseau des communes forestières :**

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de ne pas adhérer au réseau des communes forestières pour 2022.

➤ **Elections :**

Monsieur le Maire rappelle que les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Les horaires d'ouverture/fermeture 08H00 – 19H00, 3 personnes au minimum constitueront le bureau de vote.

Les panneaux d'affichage devront être installés pour les élections présidentielles pour le lundi 28 mars 2022 à zéro heure et pour les élections législatives pour le lundi 30 mai à zéro heure.

➤ SIVOS : point fait Monsieur Florent MILLET

Début janvier la crise du COVID-19 a touché sévèrement l'école mais M. Florent MILLET fait remarquer que tout le monde a joué le jeu quant à l'application des règles sanitaires.

➤ Parc Naturel Haut-Jura : bilan d'activités fait par M. Jean-Michel TERRIER

Les financements européens sont reportés sur 2022, le PNR a en cours plusieurs investissements. Deux embauches sont prévues afin de revenir au nombre d'employés sur 2020. Le projet des Tourbières est toujours à l'étude. Le PNR réalise toujours des actions avec les écoles.

➤ Assainissement :

Monsieur le Maire informe d'un souci au poste de relevage, Monsieur Stéphane BARBE a été appelé pour aider la commune et rend service à la commune en pompant la cuve et emmenant les effluents à la station. La commune le remercie.

➤ Syndicat des Eaux : point fait par M. Christian ROCHET

Réunion prévue jeudi 24.02.2022 pour le choix du bureau d'études pour préparer l'appel d'offres pour la nouvelle prestation de services à compter du 01.09, contrat de 5 ans renouvelable en tacite reconduction.

Et réunion mercredi 23 février 23.02.2022 avec M. BIEGLE pour le transfert de compétence.